

# Publiez

- Vos formalités
- Vos marchés publics
- Vos enquêtes publiques
- Vos ventes aux enchères



leDauphine.marchespublics-eurolegales.com

LDL.legales05@ebra.fr

## LE DAUPHINE

Le Journal d'Annonces  
Légales de référence

Tarif de référence simplifié

## COMMUNE DE LA BÂTIE-MONTSALÉON

### Avis de mise à disposition du public Modification simplifiée n°2 du PLU

Par délibération n°83-2024 du 16/12/2024 le conseil municipal de La Bâtie-Montsaléon a prescrit la modification simplifiée de son PLU dont l'objet est de soutenir les projets agricoles sur l'ensemble de la commune y compris en zone naturelle, en procédant à la modification du règlement du PLU afin d'autoriser, conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ou au stockage et à l'entretien de matériel agricole par les coopératives d'utiles en zone agricole comme en zone naturelle.

Conformément aux dispositions de la délibération du 15 juillet 2025 le conseil municipal a décidé :  
- De mettre à disposition du public le projet de modification simplifiée n°2 du PLU, durant un mois, du Mardi 12 août 2025 à 9 h00 au Mardi 16 septembre 2025 à 12h00.  
Le dossier de mise à disposition du public comprendra le projet de modification simplifiée et l'exposé de ses motifs, l'avis de l'autorité environnementale, le cas échéant les avis des personnes publiques associées (PPA), ainsi que les différentes délibérations et avis de publicité.  
La mise à disposition effectuera selon les modalités suivantes :  
- Le public pourra consulter le dossier en version papier et présenter ses observations ou propositions éventuelles sur un registre dédié mis en place en mairie de la Bâtie-Montsaléon, aux jours d'ouverture habituels (hors jours fériés)  
- Le dossier sera également disponible sur le site Internet de la commune <https://labattemontsaléon.fr/>  
- Les observations du public pourront également être transmises par écrit à l'attention de Monsieur le maire, Marie - Le Village - Rue Mona Saléouas - 05700 La Bâtie-Montsaléon - Le Village - courriel [batte@labattemontsaléon.fr](mailto:batte@labattemontsaléon.fr) contact-[mairie@labattemontsaléon.fr](mailto:mairie@labattemontsaléon.fr)  
Fait à La Bâtie Montsaléon, le 25 juillet 2025  
M. Le Maire

467206800

## MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

### Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

## ANCELLE COMMUNE D'ANCELLE

### Avis d'appel public à la concurrence

M. Jean-Louis CLÉMENT - Le Maire  
2 Place de la mairie - 05280 ANCELLE - Tél : 04 92 50 83 05  
mail : [mairie@ancelle.fr](mailto:mairie@ancelle.fr)  
SIRET 21060004700019  
Groupement de commandes : Non  
Levée implique un marché public  
Objet : Travaux de réseaux, préalablement aux travaux d'aménagement du centre bourg d'Ancelle  
Type de marché : Travaux  
Procédure : Procédure adaptée ouverte  
Technique d'achat : Sans objet  
Lieu d'exécution : Place du Village - 05280 ANCELLE  
Durée : 6 mois  
Description : Préalablement aux travaux d'aménagements de surface du centre bourg du village, la commune d'ANCELLE souhaite réaliser des travaux traditionnels de réseaux (avec ouverture de tranchée) :  
- 300 ml environ de réseau d'eaux usées avec reprise de branchements particuliers  
- Création de regards de visite,  
- 300 ml environ de réseau d'eaux pluviales avec reprise de branchements,  
- 400 ml environ de réseau d'alimentation en eau potable avec reprises de branchements individuels.  
Essais et réfections  
Classification CPV :

profil. Rcheteur : Oui  
Dépôt dématérialisé : Actif  
Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée  
Remise des offres : 05/09/25 à 12h00 au plus tard.  
Envoi à la publication le : 05/07/25  
Les dépôts de pli doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marchés-publics.info>  
467235500

## VIES DES SOCIÉTÉS

### Modifications statutaires

SCM LES KINES DU LAC  
Société civile de Moyens  
au capital de 13 200 €  
Siège social : 23 rue de la Levée  
Les Campanules 05200 EMBRUN  
927 790 972 RCS GAP

Par décision du 23 juin 2025, les associés ont décidé, à compter du 1<sup>er</sup>/07/2025 :  
- de désigner en qualité de cogérant Monsieur Luc VILLET demeurant à EMBRUN (05200) 23, Boucle des Charidouises,  
- de transférer le siège social du 23 rue de La Levée Les Campanules 05200 EMBRUN au 21, rue de la Levée La Clapière Residence les Epervières 05200 EMBRUN, et de modifier en conséquence les statuts. Modification sera faite au RCS de GAP.  
Pour avis La gérance

467 006200



## Marchés publics Agir en Proximité avec les acheteurs Publics et Privés

### Publication des procédures Plateforme de dématérialisation

Contact :  
**MARIE-CAMILLE FREDERICH**  
06 58 12 00 47  
Mail :

## COMMUNE DE LA BÂTIE-MONTSALÉON

### Avis de mise à disposition du public Modification simplifiée n°2 du PLU

Par délibération n°83-2024 du 19/12/2024 le conseil municipal de La Bâtie-Montsaléon a prescrit la modification simplifiée de son PLU dont l'objet est de soutenir les projets agricoles sur l'ensemble de la commune y compris en zone naturelle, en procédant à la modification du règlement du PLU afin d'autoriser, conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ou au stockage et à l'entretien de matériel agricole par les coopératives d'utilisation en zone agricole comme en zone naturelle.

Conformément aux dispositions de la délibération du 15 juillet 2025 le conseil municipal a décidé :

- De mettre à disposition du public le projet de modification simplifiée n°2 du PLU, durant un mois, du Mardi 12 août 2025 à 9 h00 au Mardi 16 septembre 2025 à 12h00.

Le dossier de mise à disposition du public comprendra le projet de modification simplifiée et l'exposé de ses motifs, l'avis de l'autorité environnementale, le cas échéant les avis des personnes publiques associées (PPA), ainsi que les différentes délibérations et avis de publicité.

La mise à disposition s'effectuera selon les modalités suivantes:

- Le public pourra consulter le dossier en version papier et présenter ses observations ou propositions éventuelles sur un registre dédié mis en place en mairie de La Bâtie-Montsaléon, aux jours d'ouverture habituels (hors jours fériés)

- Le dossier sera également disponible sur le site Internet de la commune <https://labatiemontsaleon.fr/>

- Les observations du public pourront également être transmises par écrit à l'attention de Monsieur le maire, Mairie - Le Village - Rue Mons Seleucus - 05700 La Bâtie-Montsaléon à contact-courriel Bâtie-Montsaléon, ou par courriel à [contact-mairie@labatiemontsaleon.fr](mailto:contact-mairie@labatiemontsaleon.fr)

Fait à La Bâtie Montsaléon, le 25 juillet 2025

M. Le Maire